



Commune de

# *Val-de-Virvée*

# Le Mag

Journal municipal - Automne 2021



Retrouvez toutes les dernières informations sur le site internet [www.valdevirvee.fr](http://www.valdevirvee.fr)

# SOMMAIRE

## Horaires d'ouverture Mairie

- Lundi : 8h30-12h30 / 14h-18h
- Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h

## VIE MUNICIPALE

- Édito du Maire
- Travaux d'investissement
- La rentrée scolaire
- La GEMAPI
- Repas des aînés
- Illuminations de Noël
- Retour sur la Journée mondiale du nettoyage
- Les cimetières

## VIE ASSOCIATIVE

Le mot des associations

## État Civil

## Intercommunalité

## Informations Utiles

- Urbanisme
- Les règles de vie
- Expression libre
- Numéros utiles

Directeur de publication : Christophe Martial  
Rédaction : Romain Picard, Stéphanie Bouillot,  
Emilie Contiero, Sylvie Deschamps, Cindy  
Gausselan, Pierrette Lumon, Karine Martin,  
Stéphanie Morellini

Photos : Frédéric Faussemagne

©Communauté de Communes du Grand  
Cubzaguais

Impression : Imprimerie CASTET

Chères Virvéennes, Chers Virvéens

La rentrée des classes s'est effectuée de façon plus sereine. En effet, les enfants ont pu retrouver le chemin des écoles communales dans le cadre d'un protocole sanitaire allégé. Progressivement la vie reprend son cours et nous commençons à pouvoir profiter plus pleinement de moments de liberté.

Les associations qui étaient en sommeil forcé en 2020 n'ont pas manqué de reprendre leurs programmations, permettant d'offrir aux administrés des animations et activités aussi diverses que variées.

Et les élus, à côté des administrés de plus de 60 ans ont enfin pu profiter d'un agréable moment de partage et de convivialité à l'occasion du repas des aînés à l'Ange Bleu.

En résumé, une impression de revivre... enfin.

Comme je vous l'avais annoncé dans le précédent magazine, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre commune est aujourd'hui lancée. Une première réunion publique a eu lieu le 16 octobre dernier et votre présence, nombreuse, prouve à quel point le devenir de votre territoire vous intéresse. J'en suis très heureux. Vous trouverez, en pages intérieures du magazine, un encart résumant les sujets abordés lors de cette réunion. D'autres rencontres seront programmées tout au long de l'élaboration de ce PLU.

Je vous souhaite un bel automne et de joyeuses fêtes de fin d'années.

Votre Maire  
**Christophe MARTIAL**



## VOIRIES

Les travaux de **réfection des enrobés** sur la rue de Redin s'effectueront concomitamment avec ceux de la commune de Saint-André-de-Cubzac qui a programmé la réfection de la portion de cette route sur son territoire. **Ces travaux devraient être effectifs d'ici la fin de l'année.**

Les travaux de gravillonnage bicouche sur les chaussées et/ou les rives des chemins de TARREYROT, de NOUGUEREDÉ, de BONNEFOND, de BARRAUD, la liaison FUZERAT-BONNEFOND et le parking rue de GAZILLON, ont été exécutés dans le courant de l'été.

Une étude est en cours pour l'Impasse des CAVAILLONS.

## BÂTIMENTS

### **Bâtiments communaux :**

**Les travaux d'isolation de la Maison du Temps Libre ont débuté par le changement des huisseries réalisé fin Octobre. Ils se poursuivront par la mise aux normes électriques de ce bâtiment et le remplacement des luminaires par des éclairage LED plus économes. Une demande de subvention a été déposée auprès du SDEEG.**

De nombreux travaux de toitures programmés ont été réalisés ou sont en cours :

Le lavoir de **Saint-Antoine** a vu sa toiture complètement restaurée durant l'été.

Les travaux de réfection de la toiture du local sis n°12 chemin de Bicou (ancienne cure) sont programmés en Novembre 2021.

Le programmes d'isolation des logements Impasse des gîtes se sont poursuivis et achevés avec les travaux d'isolation extérieure.

**Des compteurs électriques individuels ont également été mis en place.**

Des clôtures délimitant chaque jardin seront

prochainement posées.

A **Saint-Antoine**, le mur longeant le city- stade, en partie effondré, fait l'objet d'une reconstruction.

Aux ateliers municipaux, avenue de la République, une plateforme de lavage pour le matériel a été réalisée ainsi que l'aménagement d'une zone de stationnement pour les engins.

**Les anciens ateliers, route de Laubertrie, qui sont loués à une entreprise de charpente ont nécessité l'installation de nouvelles huisseries et la réfection du seuil du portail.**

### **Les écoles communales :**

Durant l'été des travaux ont été réalisés dans les trois écoles communales.

Sur la demande de la commission de sécurité, la pose de films opaques sur les vitres donnant sur la rue a été réalisé dans les trois écoles.

### **École Jean BEYNEL :**

Installation d'une toilette et d'un urinoir adaptés aux enfants de maternelle et peintures du couloir

### **École des Petits Albins:**

Les volets roulants dans la salle de motricité seront installés en novembre.

**Suite aux dégâts causés par les intempéries du 14 septembre dernier, des travaux urgents de réfection des gouttières et chéneaux ont été engagés et seront réalisés d'ici décembre.**

### **École Jacques Colavolpe:**

La réfection des sols et des peintures de deux classes de maternelle.

L'étude pour la réhabilitation de la cuisine est toujours en cours.

## Les églises :

Les travaux de réfection prévus sont :

- Rénovation partielle des chéneaux et de la toiture pour l'Eglise de **Salignac**
- Réfection totale de la toiture de l'Eglise de **Saint-Antoine**.
- Consolidation du mur du Cœur de l'église **d'Aubie et Espessas**

Nous attendons les réponses aux demandes de subventions avant d'engager ces travaux.

## ETUDES

L'étude pour la création d'une liaison douce entre le bourg de **Salignac** et la Base de Loisir Georges Corbizet, la sécurisation de la traversée du bourg de **Salignac** et la sécurisation du carrefour entre la Rue de Cros et la RD 10, se poursuit. Les premières esquisses sont très prometteuses mais doivent faire l'objet d'ajustements à la demande du Conseil Départemental.

L'avant-projet sommaire chiffré est espéré pour fin Novembre.

Ce projet a été retenu dans le cadre du Plan AVELO porté par la Région Aquitaine.

## SUBVENTIONS

Deux projets ont d'ores et déjà fait l'objet de subventions accordées :

- Le changement des huisseries de la Maison du Temps Libre qui bénéficie d'une subvention à hauteur de 80% du montant des travaux dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) a été accordée.
- La rénovation de la cuisine de l'école Jacques COLAVOLPE qui bénéficie d'une subvention à hauteur de 35% du montant des travaux de rénovation dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

- Le projet de liaison douce entre **Salignac** et la base de loisirs Georges Corbizet a été retenu dans le cadre du Plan AVELO piloté par l'ADEME et pourra donc à ce titre bénéficier d'une subvention, non encore chiffrée.

Sur ce dossier, nous remercions les services de la **Communauté de Communes du Grand-Cubzaguais** avec qui nous travaillons en parfaite coordination et qui nous ont aidés dans le montage de cet appel à projet.

## PLU

La commune vient d'engager la procédure d'élaboration de son Plan Local d'urbanisme (PLU). En effet lors de la création de la commune nouvelle, le 1er janvier 2016, les services de l'état avaient fixé comme échéance les élections municipales de 2020 pour la réalisation d'un document d'urbanisme unique à l'ensemble du territoire de Val-de-Virvée. Il nous appartient donc désormais de construire ensemble le PLU. Toutefois celui-ci doit s'inscrire dans un cadre légal strict. C'est la raison pour laquelle nous avons fait appel au groupement UA64 / GÉREA afin d'être accompagné dans chaque étape de son élaboration.

Nous vous proposons donc en page centrale de ce magazine un résumé de la présentation du cadre légal qui a été faite lors de la réunion publique du 16 octobre 2021.



## LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le jeudi 2 septembre les enfants de Val-de-Virvée ont repris le chemin de l'école avec un protocole sanitaire qui s'est allégé depuis le 4 octobre avec la fin du port du masque pour nos élèves de maternelle et de primaire. Toutefois nous restons vigilants et continuons d'appliquer les recommandations que prévoit le niveau 1 du protocole.

Accueil périscolaire

Les garderies sont ouvertes de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 19h00.

Les tarifs restent inchangés.

### Restaurant scolaire :

	TARIFS
Repas enfants	2,10 €
Repas enfants à partir du 3ème enfant scolarisé dans les écoles communales	1,05 €
Repas adultes	4,20 €

### Accueil périscolaire :

Quotient familial	Tarif horaire
Inférieur ou égal à 600€	1€
Entre 601 € et 800 €	1,08 €
Entre 801 € et 1000 €	1,18 €
Supérieur à 1000 €	1,28 €

Une majoration de 20 % sur tous les tarifs des services périscolaires sera appliquée pour les enfants domiciliés en dehors de la commune de Val-de-Virvée.

### Confection des repas :

Nos cantines scolaires fonctionnent en régie, c'est-à-dire que les repas sont confectionnés sur place par nos agents.

A partir du 1er janvier 2022, dans le cadre de la loi Egalim, les services de restauration scolaire doivent proposer au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques .

Pour ce faire et continuer à avancer dans cet objectif depuis le 1 octobre 2021 la commune travaille avec un maraîcher bio en circuit court qui livre en légumes nos 3 cantines.

Vous trouverez toutes les informations concernant la loi EGalim sur le site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

<https://agriculture.gouv.fr/>



## LES EFFECTIFS 2021-2022

École LES PETITS ALBINS : 6 classes – 129 élèves

Directeur Monsieur LEFEBVRE Jérôme, jour de décharge le lundi

PS/MS de maternelle	Elodie JAMES	28 élèves
GS de maternelle/CP	Cécile BAYLE	20 élèves
CP/CE1	Céline TALIMI	20 élèves
CE1/CE2	Catherine COTARD	21 élèves
CE2/CM1	Marine CAILLAUD Claire SONNEVILLE	21 élèves
CM2	Jérôme LEFEBVRE Lisa CLISSON Marie SUINAT	19 élèves

École JEAN BEYNEL : 3 classes – 55 élèves

Directeur Monsieur VIDALENC Frédéric

PS/MS/GS de maternelle	Céline BONNENFANT Murielle PERENNES	21 élèves
CP/CE1/CE2	Julia MUSSET	11 élèves
CE2/CM1/CM2	Frédéric VIDALENC	23 élèves

École JACQUES COLAVOLPE : 8 classes – 193 élèves

Directrice Madame DUPIN Céline jour de décharge le mardi

PS de maternelle	Karine LEGRAND-POLI	25 élèves
MS de maternelle	Céline DUPIN Soline LOLLIVIER	24 élèves
GS de maternelle/CP	Célia BERTON	25 élèves
CP	Elodie REDON	21 élèves
CE1	Virginie THERON-GUITARD	26 élèves
CP/CE2	Estelle BARDEAU Thierry GRIFFON Anaïs MAROLLAUD	22 élèves
CM1	Elodie LAMOURE Mme MEYRAN	26 élèves
CM2	Guillaume REYNAUD	24 élèves

## ÉCOLE MULTISPORT

Ce service périscolaire est encadré par des intervenants spécialisés (brevet d'état) qui proposent des activités multisport est reconduit pour cette année scolaire sur nos 3 écoles par groupes :

- Les Petits Albins : 1 groupe le lundi et 1 groupe le vendredi (CM1/CM2)

- Jean-Beynel : 1 groupe le mardi (CE2/CM1/CM2)

- Jacques Colavolpe : 1 groupe le mardi et 1 groupe le jeudi (CM1/CM2)



Cotisation de 8€/trimestre. Majoration de 20 % appliquée pour les enfants hors communes.

## TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS DANS LES ÉCOLES

Comme chaque été nos agents ont réalisé l'entretien dans les écoles. Des travaux de réfection et d'amélioration ont également eu lieu, ainsi que l'acquisition de nouveaux meubles pour les salles de classes et de jeux pour les garderies.



## ÉCOLE NUMERIQUE

Le programme d'installation des vidéoprojecteurs interactifs s'est terminé cet été sur l'ensemble des écoles. Il a été co-financé par l'union européenne dans le cadre du programme FEDER :

- Les Petits Albins : toutes les classes étaient déjà équipées à la rentrée 2020/2021.
- Jean-Beynel : la classe de maternelle a été dotée d'un tableau numérique. Toutes les classes sont désormais équipées.
- Jacques Colavolpe : 2 classes de maternelle ont été dotées d'un tableau numérique.



## LA RENTRÉE AU COLLÈGE

Le 2 septembre dernier les enfants de Val-de-Virvée qui jusque-là étaient scolarisés, au collège de La Garosse pour ceux domiciliés sur les communes déléguées de Aubie et Espessas et de Saint Antoine, ou au collège de Vérac pour ceux domiciliés sur la commune déléguée de Salignac, ont intégré le nouveau collège de Marsas. Ce changement de collège d'affectation pour cette rentrée concernait les élèves de la 6 -ème à la 4 -ème. Nous avons un retour positif des élèves, ravis de bénéficier de locaux tout neuf et d'une équipe pédagogique à l'écoute.



## GEMAPI, une taxe, mais pourquoi faire ?

La GEMAPI (**G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et la **P**révention des Inondations), est une compétence qui revient aux intercommunalités de par les lois de décentralisation n°2014-58 du 27 janvier 2014 et n°2015-991 du 7 août 2015 qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2018.

Les champs d'application de la GEMAPI sont, les zones humides, les cours d'eau, la défense contre les inondations, ainsi que la gestion des plans d'eau et leurs aménagements pour améliorer la biodiversité et ainsi assurer une continuité écologique.

Cette nouvelle compétence a obligé les intercommunalités à mettre en place une taxe spécifique pour couvrir ces nouvelles dépenses : la GEMAPI. Elle est calculée et limitée au plus près des besoins chaque année et est intégrée aux avis d'impôts locaux de l'ensemble des habitants et entreprises de la G3C dès 2019.

### Une augmentation, mais pourquoi ?

La taxe GEMAPI est déterminée à partir du montant global attendu du produit voté par les délégués communautaires. Le taux d'imposition, appliqué sur chacune des taxes locales (TH, TFPB, TFNPB et CFE), est défini à partir des recettes fiscales de ces dernières à l'année N-1.

La suppression progressive de la TH (loi finances de 2020 article 16) entraîne une modification de la répartition du produit GEMAPI, distribué dorénavant majoritairement entre la TFPB, TFNPB et la CFE.

Une petite partie du produit reste calculée sur les 20% de TH sur les résidences principales encore existants et sur les TH sur les résidences secondaires et locaux vacants. Ainsi, les bases imposables de TH 2021 ayant fortement diminué, le produit global GEMAPI voté étant maintenu, cela entraîne un report plus important de la charge de la taxe sur les autres impositions (TFPB, TFNB, CFE) ceci expliquant l'augmentation des taux pour cette taxe.

### La GEMAPI, un investissement pour l'eau !

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations



### Lexique:

G3C: Grand Cubzaguais communauté de communes //

TH: Taxe d'Habitation // TFPB: Taxe foncière sur les propriétés bâties // TFNPB: Taxe foncière sur les propriétés non bâties // CFE: Cotisation foncière des entreprises

## Repas des aînés

Depuis plus d'un an la crise sanitaire n'avait pas permis à la commune de rassembler ses aînés autour d'un repas convivial.

Le 23 octobre c'est plus de 250 personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation de Monsieur Le Maire et de son Conseil Municipal

C'est dans une ambiance festive et chaleureuse qu'élus et administrés se sont retrouvés autour d'un déjeuner spectacle à l'Ange Bleu.

La municipalité remercie chacune des personnes d'avoir participé à ce moment de détente et de partage, dans la joie et la bonne humeur.



## Les illuminations de Noël

Beaucoup d'entre vous l'avait remarqué : nos illuminations de Noël étaient vétustes et dépareillées. Il était donc temps de les renouveler !

Cependant, les normes de sécurité imposent à nos agents communaux d'être titulaire d'habilitations pour les travaux en hauteurs et la conduite d'une nacelle. De ce fait, l'acquisition de nouvelles illuminations aurait nécessité le financement de ces habilitations ainsi que la location des engins nécessaires à une installation en toute sécurité.

Il a donc été décidé de recourir à la location annuelle des illuminations par le biais d'une société spécialisée. Cette solution représente un coût annuel d'environ 15.500 euros pour la collectivité mais présente les avantages suivants :

- *Disposer d'illuminations plus nombreuses et variées.*
- *Ne plus supporter le coût de l'entretien et des réparations.*
- *Ne pas avoir à financer les habilitations nécessaires.*
- *Ne pas avoir de surcoût pour la location d'une nacelle.*
- *Ne plus avoir à stocker le matériel toute l'année.*
- *Dégager du temps à notre personnel pour d'autres tâches.*

Ce contrat a été signé pour une durée initiale de 3 années. Nous jugerons à l'issue de cette première période si la prestation offerte correspond aux attentes de la collectivité.



## Action Citoyenne pour la Journée Mondiale du nettoyage

A l'occasion de la journée mondiale du nettoyage « Clean Up Day », la commune de Val-De-Virvée a organisé sa première journée citoyenne le 18 Septembre 2021.

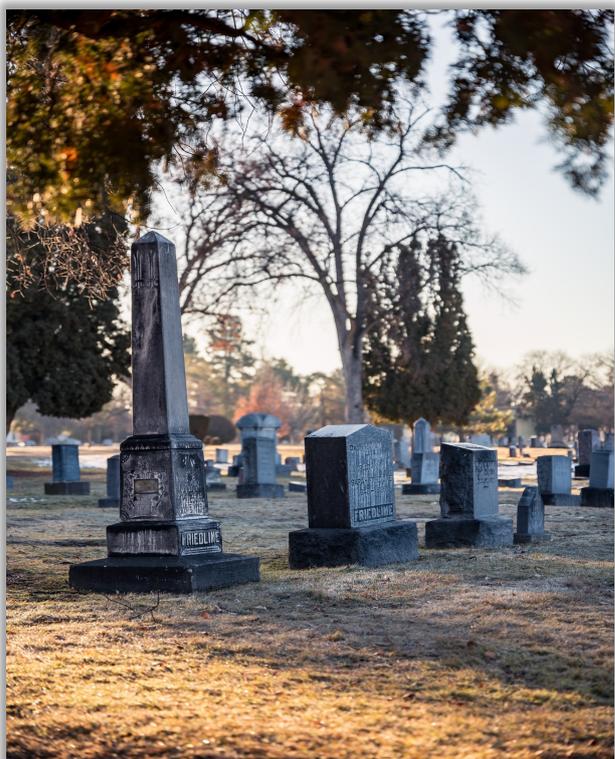
Durant cette journée de collecte, ceux sont 5 camions-bennes d'encombrants et l'équivalent de deux conteneurs de sacs-poubelles qui ont été collectés sur le bord des routes communales.

Les élus de VAL-DE-VIRVÉE remercient la trentaine de bénévoles, les enfants, les associations et les membres du conseil municipal, qui, malgré une météo défavorable, se sont mobilisés pour cette action et ont ainsi participé à l'amélioration de notre cadre de vie.



## Un point recyclage dans notre commune

Parce qu'un évènement c'est bien, mais qu'une démarche éco-responsable est un travail de tous les jours. Vous trouverez au Bar Tabac (Commune déléguée de Salignac) un point de collecte pour vos piles usagées, les capsules aluminium de café (le café est transformé en compost et l'aluminium refondu), ainsi que les bouchons de plastique qui seront envoyés à l'association **1 Bouchon 1 Sourire**.



## Les cimetières

L'étude menée par la société ELABOR pour la création de plans et la mise en place d'une base de données de nos cimetières se poursuit. Le bureau d'étude effectue actuellement les recherches aux archives départementales.

Dans le même temps, l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à l'horizon de juillet 2022 nous impose de trouver d'autres solutions pour l'entretien de nos cimetières.

Les produits autorisés que nous avons testés ont montré une efficacité très limitée dans le temps.

L'arrachage des herbes à la main effectué pendant l'été a également démontré que sa réalisation serait problématique en cas de périodes pluvieuses récurrentes, compte-tenu de nos effectifs.

Aussi, une fois les plans des cimetières finalisés, il a été décidé d'engazonner les allées.

Cette solution rendra nos cimetières plus agréables et facilitera leur entretien.

## Journée Défense et Citoyenneté

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. La JDC fait suite au recensement citoyen, obligatoire dès l'âge de 16ans, (parfois appelé par erreur recensement militaire) des jeunes Français. Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans (ou avant 25 ans dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez.

Si vous vivez à l'étranger, la JDC peut y avoir lieu.

Attention, votre participation à la JDC est obligatoire et nécessaire pour passer certains examens avant 25 ans (baccalauréat, permis de conduire...).

Plus d'informations sur MAJDC.FR



## Le Service national universel (SNU)

### C'est quoi le SNU ?

Le SNU s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Le SNU n'est en aucun cas le rétablissement du service militaire, suspendu en 1997 : le dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement. Une aventure inclusive et universelle pour donner aux jeunes les clés de leur avenir commun.

### Comment le SNU se déroule

Pendant deux semaines, des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans participent au séjour de cohésion : un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine. Puis, pendant deux autres semaines, ils s'engageront auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser leur mission d'intérêt général. Enfin, s'ils le souhaitent, ils pourront poursuivre l'aventure avec une période d'engagement de trois mois minimum. Plus d'informations sur les étapes clés du Service national universel sur [snu.gouv.fr](https://www.snu.gouv.fr)

### Les objectifs du SNU

Le SNU a quatre objectifs qui visent à faire des jeunes les acteurs de leur citoyenneté:

- => Transmettre un socle républicain.
- => Renforcer la cohésion sociale.
- => Développer une culture de l'engagement.
- => Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

### Les thématiques abordées au SNU

Les thématiques suivantes sont au centre du SNU.

- Activités physiques, sportives et de cohésion.
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes.
- Découverte de l'engagement.
- Développement durable et transition écologique et solidaire.
- Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits.
- Culture et patrimoine.
- Défense, sécurité et résilience nationales.
- Des points d'étape sur les compétences et l'orientation seront organisés sur les quatre premières thématiques.

## Aubie Pétanque Club

La saison est terminée en ce qui concerne les compétitions par club quatre équipes sont éliminées en quart de finale. Une a réussie à se hisser en demi-finale battu par l'équipe future championne de Gironde. Excellente prestation de toutes et de tous les engagés.

Le club officialise 63 licenciés pour 2021, avec 12 féminines et un cadet. La saison nouvelle se prépare avec beaucoup d'espoir face au virus qui nous guette, nous serons toujours compétitif avec tous ceux qui voudront nous rejoindre. Car la meilleure thérapie c'est de se distraire, malgré la compétition championnats-qualifications.

A très bientôt sur le boulodrome

Le Président

## ECLAE

Nous voilà de retour et ça va vous plaire !!

L'association **ECLAE** travaille sur un programme à long terme mais, dans un premier temps, nous vous proposons 3 rendez-vous :

**Samedi 27 novembre 2021 à 18h00** - Une pièce de théâtre « L'opposé du contraire » par la Troupe des Deux Mondes, au Foyer des Albins.

Entrée 8 € (Tarif réduit : 5 € - Gratuit pour les moins de 12 ans). A l'issue de la représentation, un verre de l'amitié sera offert par l'association.

**Samedi 22 janvier 2022** - Festival « Mon Village Invite l'humour » nous communiquerons rapidement pour vous donner plus de précision.

En effet « L'Humour renforce notre instinct de survie et sauvegarde notre santé mentale » Charlie Chaplin

**Samedi 9 juillet 2022** - Marché Nocturne avec animation et feu d'artifice. Notre rendez-vous de l'été sur la Base de Loisirs.

Nous souhaitons que ce programme va vous plaire et nous n'hésiterons pas à revenir vers vous pour plus d'informations.

Mail.eclaubieespessas@gmail.com

## Acca de Salignac

Pour Information : la saison de chasse est lancée depuis le 12 septembre 2021 pour l'ouverture générale jusqu'au 28 février 2022 pour le petit gibier et jusqu'au 31 mars pour le sanglier.

Nous comptons cette année 92 adhérents sur la commune déléguée de Salignac, chiffre en stabilité par rapport aux années précédentes, une très bonne chose. Le 18 septembre 2021, l'Acca a participé à la journée mondiale du nettoyage en collaboration avec la Mairie de Val de Virvée organisateur de l'événement, sous une pluie battante, mais avec le sourire (voir photo).

Nous avons aussi le plaisir d'organiser et de faire venir dans la région la célèbre troupe de comiques le « Duo des Nom » au foyer des Albins le samedi 29 janvier 2022 à 20 h 30 au terme de longue négociation avec eux, une première en Gironde pour ces comiques Occitans à l'humour entier, une grande soirée en perspective. Allez voir des vidéos sur YouTube ou autres lors de leur passage dans les émissions télévisées de Patrick Sébastien (le Grand Cabaret) et dans les festivals Comiques pour vous donner l'eau à la bouche et l'envie de passer un super moment en leur compagnie. La réservation des places peut se faire d'ores et déjà sur la Fnac et Ticket master sur Internet ou par téléphone au 06 61 26 33 85, attention nombre de places limitées !

Nous vous attendons très nombreux lors de cet événement  
**UNIQUE** en Gironde... Rire garanti !!! Bonne fin d'année à vous.

Cordialement,  
Le Président et son Bureau.



L'association des « **COUNTRY FIVE ANGELS** » a été créée en 2010 pour favoriser les relations et la communication à travers la danse et développer le sens du rythme.

Nous assurons les cours sur les communes déléguées d'Aubie-et-Espessas et de Saint-Antoine (VAL-DE-VIRVEE) tous les mardis soirs et tous les mercredis soirs de 18h30 à 21h45, y compris pendant les vacances scolaires (sauf période de Noël).

Horaires pour chaque niveau :

<b>18h30</b>	:	Révisions puis cours <b>Novices et Intermédiaires</b> (durée 1h30)
<b>20h00 à 20h05</b>	:	<b>Pause</b>
<b>20h05 à 21h35</b>	:	Révisions puis cours <b>Débutants</b> (durée 1h30)

La cotisation (à l'année) est valable pour les cours du mardi **et/ou** du mercredi sans supplément, chaque niveau débute par ½ heure de révision.

Cotisation (assurance, FFCLD) ( <b>obligatoire par adhérent</b> )	<b>20 € pour les + de 18 ans</b> <b>0 € pour les – de 18 ans</b>
Cours adhérent (facilité de paiement)	<b>110 €</b>
Cours enfant – 12 ans	<b>50 €</b>
Cours couple ou membre d'une même famille	<b>200 €</b>

Masque uniquement pour pénétrer et se déplacer dans la salle ou aux toilettes. Mise à disposition de gel hydro alcoolique et distanciation sociale.

**PAS DE PORT DE MASQUE POUR DANSER**

La rentrée a déjà eu lieu, mais il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre

Prochaines manifestations :

- Démonstrations à l'occasion du Marché de Noël le 05 décembre 2021 au foyer des Albins à Aubie-et-Espessas
- BAL TELETHON le 11 décembre 2021 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Saint-Antoine

*Osez faire le premier pas, nous vous apprendrons les autres dans la joie et la bonne humeur.*

## GVLESALBINES

Depuis le 2 Septembre 2021, dans la bonne humeur qui règne dans notre club, nous avons repris notre cours de mise en forme

**le lundi et le jeudi de 18h30 à 19h30,**

dans la salle des fêtes de Aubie-et-Espessas (Foyer des Albins).

Envie de bouger ?

Nous vous accueillerons avec plaisir.

Contact : gvlesalbines@gmail.com



## Le Comité des Fêtes et de Bienfaisance de Saint-Antoine



Le Comité des Fêtes vous propose de venir passer un moment convivial pour nos concours de Belote (salle des Fêtes de Saint Antoine) :

- 3 décembre 2021

- 4 mars 2022

De plus, nous vous informons que notre Assemblée Générale aura lieu le Samedi 5 Février 2022. C'est un moment privilégié où nous vous présenterons le bilan de l'année écoulée.

C'est aussi l'occasion pour vous de pouvoir rejoindre notre belle équipe du Comité des Fêtes et de pouvoir créer et organiser ensemble des manifestations pour faire vivre nos communes.



**Bilan:** Le Marché Gourmand du Samedi 11 septembre fût un grand succès. La météo, les exposants et les visiteurs étaient présents en masse et la soirée s'est déroulée dans une belle ambiance festive.

## Les Joyeux Albins

Dès le premier juillet, le déconfinement annoncé par les autorités nous a donné les raisons d'espérer une reprise de nos activités. Nous avons donc rapidement invité nos adhérents à un repas fraternel le 28 juillet. Bien entendu nous avons respecté les consignes sanitaires. Contrôle des PASS, mis à disposition du gel hydroalcoolique, respect des distances physiques et port du masque lors des déplacements dans la salle.

Ces règles ont bien été comprises. Sans exception, les 75 participants ont fait preuve de discipline.

Le 19 septembre nous avons quitté la commune pour nous rendre en bus à la cave coopérative de Mesterrieux « Les coteaux d'Albret ». Après une dégustation de vin de la région de Sauveterre de Guyenne nous nous sommes dirigés vers la ferme Gauvry à Rimons. 57 participants ont partagé un repas, avec au menu : foie gras de canard cuit ou foie gras poêlé aux pommes – pavé de bœuf Basadais ou magret de canard - dessert maison. Tout cela accompagné de vin rouge et rosé de la propriété.

L'après-midi nous avons joué au loto, dont les lots n'étaient autres que des produits de la ferme.

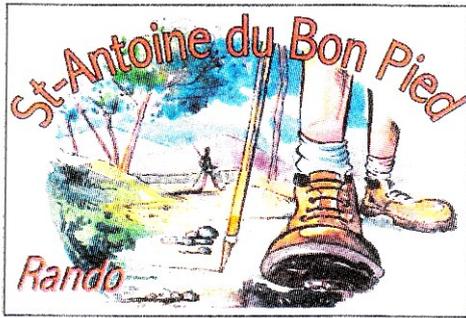
Le Dimanche 17 octobre nos amis se sont retrouvés au foyer des Albins pour partager un succulent repas préparé et servi par la maison « le bon goût » de Lapouyade.

L'animation apportée par le groupe Anim'Usic a été comme à l'accoutumé, apprécié de tous.

C'est avec satisfaction que chacun d'entre nous a savouré le bonheur de se retrouver et de partager à nouveau les activités de notre association.

M.Paulais

## Saint-Antoine du Bon Pied



Notre Association née en mars 2019 a réunie en assemblée générale ses adhérents, le 11 octobre. A cette occasion de nouveaux adhérents nous ont rejoint. Nos contacts :

Joaquim : 06 18 59 47 92

Cécile : 06 26 15 62 96

La crise sanitaire semble être derrière nous.

Aussi nous avons repris nos sorties hebdomadaires, des sorties week-end et de 4 jours sont de nouveau envisagées pour l'année 2022.



## Teakwondo Cubzaguais

Le TAEKWONDO CUBZAGUAIS, association sportive de sport de combat olympique coréen, praticable dès 3 ans, gérée par des bénévoles et encadrée par deux entraîneurs : Clément Vignaud, ceinture noire 4ème dan de Taekwondo et ceinture noire 1er dan d'Hapkido et Wilfried Crassat en formation pour l'obtention de la ceinture noire avec Clément.

Les cours se passent le samedi matin à la salle multi activités de l'école Jacques Colavolpe Salignac Val de Virvée et les lundis et mercredis au gymnase de la Garosse à Saint André de Cubzac.

Motricité, souplesse, respect, cardio-training, techniques, combats et compétitions seront les maîtres mots durant les entraînements.

Contacts : Président : Cédric Bouinot 06.11.64.28.43, Secrétaire : Thomas Picard 06.22.28.89.64.

Mail : teakwondocubzaguais@laposte.net et cedric.bouinot@laposte.net

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook et Instagram.



## Comité du Secours Populaire Français de Val-de-Virvée

\* La **collecte alimentaire** départementale des 15 et 16 octobre n'a pu être réalisée en raison de travaux dans le magasin Géant Casino de St André de Cubzac

- . \* **Boutique Braderie** : 7 chemin de Bicou à Salignac / Val de Virvée
- . Tous les mercredis de 14 h à 17h et tous les 1ers samedis du mois de 10h à 12 h
- . Accepte les dons de vêtements, accessoires....
- . Marie France 06 19 72 11 29



- \* **Boutique Bric à Brac** : 18 Rue d'Aubie à Aubie et Espessas / Val de Virvée
- Tous les 2ème samedis du mois de 10 h à 12 h et 14 h 17 h
- Accepte les dons de livres, jeux, jouets, vaisselles, bibelots
- Virginie 06 14 16 51 66



- \* **Arbre de Noël** pour les familles soutenues : Le 18 décembre 2021 au Foyer des Albins

- \* **Marchés de Noël** : Nous serons présents, avec des jeux et jouets neufs, sur les marchés de Noël de Val de Virvée le 05/12 et de Gauriaguet le 12/12,

Pour tout renseignement : Nadine 06 84 51 05 80 **Facebook** : Secours populaire Français Val de Virvée

## Les Mêmes Pas Cap sont de retour !!

On espère que le petit programme que nous vous avons concocté vous plaira.

On commence par Halloween le 31 octobre.

Ensuite un vide jouets pour faire de la place dans les placards le dimanche 14 Novembre.

Et une petite nouveauté le samedi 20 Novembre atelier dessin avec professeur diplômé.

On continue avec l'atelier Noël le samedi 4 Décembre.

Et pour finir l'année le traditionnel Marché de Noël le dimanche 5 Décembre avec son lot de surprise et la visite du Père Noël bien sûr !!

Mais voilà pour en savoir plus sur vos envies nous avons besoin de vous !

A partir de ce lien :

<https://docs.google.com/forms/d/1NsWfKNJmQmP9NqnyEaIDKdpSsfYemlO-joYbRVGllg8/edit>

Nous adapterons le programme 2022 en fonction de vos réponses.

N'hésitez pas, dites-nous tout !!

A très vite sur un de nos évènements

Les Mêmes Pas Cap

Renseignements : memepascapaubie@gmail.com ou 06 87 17 43 35



## Le Cours de Danse

Une nouvelle saison vient de démarrer pour « Le Cours de Danse » installé depuis plusieurs années sur Val-de-Virvée (Derrière le groupe scolaire de Salignac Salle omnisports).

L'école propose :

Le lundi 18 h45 Modern'jazz, Hip-Hop, Contemporain ; le mercredi après-midi 14h30 Classique moyen, 16 h Eveil à partir de 5 ans ; le jeudi 18 h45 Classique débutants ; et le vendredi 18 h 45 Classique grandes et Adultes.

Occasionnellement, le samedi après-midi sera animé par des stages de danse et des préparations aux spectacles ou aux concours.



Inscriptions toute l'année.

Renseignements : tél 06 71 47 27 10

ou 06 24 01 69 09.

Mail : [lecoursdedanse33@gmail.com](mailto:lecoursdedanse33@gmail.com)

Internet :

[www.lecoursdedansesaintandredecubzac.com](http://www.lecoursdedansesaintandredecubzac.com)

## SALI'AN

Vous nous avez manqué !

Après de longs mois d'isolement, SALI'AN rêvait d'une soirée artistique et populaire, imaginée pour illuminer nos retrouvailles.

LA NUIT DES ARTS, spectacle unique et exceptionnel a dépassé toutes nos attentes !

Vous avez vibré au son de la cornemuse, transportés dans l'univers légendaire celtique grâce au BORDEAUX PIPE BAND, vous avez rêvé devant la féerie musicale et lumineuse de LA MERVEILLE DES EAUX, vous avez tremblé avec les danseurs de feu de L'ARCHE EN SEL... mais surtout, vous avez été touchés par la joie des 240 enfants des 3 villages de VAL DE VIRVEE durant l'émouvante retraite aux lampions !

Merci d'être venus aussi nombreux, merci de votre confiance et de votre fidélité.

Rendez-vous vous est donné maintenant les **4, 5 et 6 février 2022** pour **LEZ'ARTS EN CAMPAGNE**, 9ème

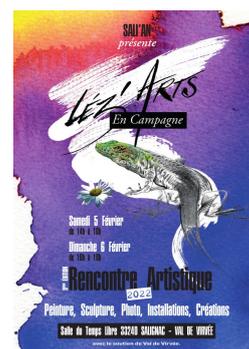
édition, évènement pictural, sculptural et photographique en présence d'artistes talentueux.

Nouveauté cette année, SALI'AN accueillera des acteurs du patrimoine vivant venant présenter leurs œuvres et leurs métiers autour du livre : Calligraphie, Enluminure, Illustration.

Enfin retrouvons le plaisir d'être ensemble, le **8 mai 2022**, à **JARDI'REVE**, pour une journée jardinière et botanique en harmonie avec l'environnement. Une manifestation de loisirs pleine de surprises chaque année !

Et toujours, privilégions l'agréable... notre bonheur en dépend !

Contact : Annie Martin Tartrat 06 61 70 53 14





# État civil

## Naissances

### Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

ANTIGNY Clémence, Juana le 7 juin 2021

CORNUÉJOLS LAURENT EWAN Ilyas le 23 juin 2021

BASSRI GAUSSELAN Hugo le 23 août 2021

BAGGI Charlotte, Jeanne, Zoé, Ambre le 15 septembre 2021

GAUJACQ Djahyann, Luidji, Dominique le 21 septembre 2021

MOLTON MAROLLAUD Gabin, Jean, Bruno le 3 octobre 2021

LAFOURCADE Tally, Maya le 4 octobre 2021

CAULE Bastien, Patrick, Michel le 5 octobre 2021

NGUYEN PHAM Malo, An Khang le 5 octobre 2021

GONÇALVES MILETO Lola le 13 octobre 2021

### Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

HAMDANI Anaiya, Aïcha le 7 juillet 2021

### Commune déléguée de SALIGNAC

ROBIN Gustave, Louis le 21 juin 2021

ROUSSELLE Marceau, Pierre le 25 juin 2021

RAILLARD Savannah le 20 juillet 2021

CRISTEA MARTINS Héline le 27 juillet 2021

VIGUIER Armand le 9 août 2021

SANCHEZ Raphaël, Evan, Enzo le 11 septembre 2021

MARIE-CLAIRE Isaiah, Nino, Bernhard le 26 septembre 2021

SULADZE Aïsha le 26 septembre 2021



## Mariages

### Commune déléguée de AUBIE-et-ESPESSAS

SALVAT Nicolas, Francis et LOUIS Gaëlle, Adélaïde le 10 juillet 2021

BRAUD Cédric et MARTINEAU Alexandra le 31 juillet 2021

DAVID Bruno, Patrick et PAILLARD Valérie, Josette, Joëlle le 4 septembre 2021

GINESTAL Kévin, Dominique, Cyril et VIALLET Marina, Jeanne, Annie le 2 octobre 2021

### Commune déléguée de SALIGNAC

LAMY Valentin, Michel, Maurice et NÉCIB Amanda, Karine le 10 juillet 2021

OLETCHIA Guilhem, Eric, Sylvain et OUTTIER Aude, Juliette, Nathalie le 25 septembre 2021

PIAT Robert, Paul, Adrien et LAGRAVE Christel le 2 octobre 2021

ROBIN Jérôme, Pierre, Yvon et LOBRY Emmeline, Athena le 16 octobre 2021

## Décès

---

### Commune déléguée de SAINT-ANTOINE

DEMÉ Marie, Annic épouse SAMOUEILLAN le 27 septembre 2021

### Commune déléguée de SALIGNAC

BERGEON Jean le 27 juillet 2021

SCHWARTZ Jean, Guy le 15 août 2021

DUGAS Christian, Pierre le 16 octobre 2021

GENDRE Louis, Pierre, Alexandre, Maurice le 27 octobre 2021

## Centre aquatique : l'ouverture c'est pour 2023

*Le chantier du futur centre aquatique du Grand Cubzaguais a été lancé en juin dernier. Si le premier marché public de travaux a dû faire l'objet d'une seconde consultation entraînant du retard, ça y est, les travaux de construction ont démarré sur la Zone Parc d'Aquitaine à Saint-André-de-Cubzac. Selon le planning prévisionnel, le centre aquatique ouvrira ses portes aux premiers nageurs au printemps 2023.*

Si l'eau n'est pas encore présente, le chantier en l'état actuel ressemble déjà à un bassin de piscine. Un immense trou a en effet été creusé pour créer les fondations du futur centre aquatique. À deux pas de la Maison des Services au Public, les parkings seront d'ailleurs communs. Les entreprises se sont activées tout l'été pour nettoyer et terrasser le terrain, assécher les sols et creuser les fondations. Tandis que la grue du chantier est en place pour les 21 mois que doivent durer les travaux.

### 21 entreprises pour la construction

Au total, 21 entreprises œuvrent dans la construction du centre aquatique dont l'architecture, imaginée par le cabinet d'architectes BVL, est inspirée d'une forme ovoïdale (forme d'œuf). Les grandes verrières et puits de jours ainsi que l'orientation au Sud et à l'Ouest permettront d'amener un maximum de lumière naturelle sur les bassins. Dès l'entrée dans le hall, une vue sur les bassins permettra au public de se projeter.

### 6 couloirs de 25 mètres

La halle des bassins couvrira au total 1 395m<sup>2</sup> avec un bassin sportif comptant 6 couloirs de 25 mètres surplombés par des gradins pour l'accueil de compétitions sportives, un bassin ludique de 15m comprenant 4 couloirs d'apprentissage et un troisième bassin destiné à la détente et aux loisirs. Ce bassin récréatif sera doté d'animations aquatiques à vocation balnéoludique (courant, geyser, banquettes bouillonnantes, col de cygne). Enfin, une lagune aquatique de 30 m<sup>2</sup>, à destination des tout-petits, viendra compléter les 3 bassins. En période estivale, le centre aquatique bénéficiera d'un espace extérieur : une terrasse communiquera avec la halle des bassins et sera prolongée par une pelouse solarium de 1 500m<sup>2</sup> pour profiter des beaux jours. Et le plus « bien-être et relaxation », c'est un espace avec deux hammams, un sauna et des douches massantes.

### Les scolaires : premiers utilisateurs du centre aquatique

Depuis les premières réflexions du projet, le besoin identifié comme prioritaire sur le territoire était la création d'un lieu d'apprentissage de la nage pour les enfants.

En effet, déjà pourvu de 3 bassins estivaux, dont la période d'ouverture se limite à l'été, ne permet pas de répondre suffisamment au besoin d'apprentissage et de pratique des scolaires à l'année. Une évaluation des besoins a été réalisée avant le démarrage du projet et on estime le besoin de 1500 à 2000 séances scolaires par an. Le nouvel équipement aura vocation à accueillir en priorité les enfants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré du Grand Cubzaguais et éventuellement ceux des territoires voisins (Latitude Nord Gironde et partie Ouest du Fronsadais).

### Environ 150 000 entrées par an

Le futur centre aquatique, réparti sur plus de 10 000m<sup>2</sup>, prévoit de réaliser entre 140 000 et 160 000 entrées chaque année (scolaires, grand public, activités et associations). Plus de 550 personnes pourront ainsi être accueillies simultanément. La grille tarifaire retenue prévoit un tarif d'entrée à l'espace aquatique de 4€ pour un adulte résidant sur le Grand Cubzaguais.



# Intercommunalité



**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## **LABELLISATION FRANCE SERVICE : LA GARANTIE D'UN ACCOMPAGNEMENT QUALITATIF POUR LES HABITANTS**

Engagée dans une démarche de labellisation France Services depuis son ouverture, la Maison des Services Publics vient d'être labellisée cette année. Ce label garantit à tous les usagers un accompagnement qualitatif à la majorité des démarches administratives locales et nationales.

### **« FRANCE SERVICE » : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ**

Si la possibilité d'effectuer de plus en plus de démarches administratives en ligne apporte du positif, cette modernisation se fait souvent au détriment des points d'accueil physiques. Que faire lorsqu'on n'a pas d'accès internet ? Que l'on ne maîtrise pas suffisamment les outils numériques ? Ou tout simplement lorsque l'on rencontre une difficulté ? Le label « France Service » garantit un niveau d'accompagnement et de qualité de services au citoyens.

Au coeur de la Maison des Services Publics, un espace numérique de 4 ordinateurs est à disposition en accès libre et gratuit. Sur place, nos agents sont présent pour aider et accompagner les utilisateurs dans de nombreuses démarches : demande de carte grise, élaboration d'une pré-demande en ligne pour l'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, demande de logement social, paiements des amendes en ligne, assurance maladie, démarches CAF, impôts, retraites...et beaucoup d'autres.

En effet, le parcours de labellisation comprenait, entre autres, la formation de l'équipe d'accueil par 10 organismes : Administration fiscale, La Poste, CPAM, CARSAT, MSA, Pôle Emploi, Comité Départemental de l'Accès au Droit, CAF, Préfecture et Conseil Départemental. D'après Gaëlle PROVOST, coordinatrice France Services « les usagers apprécient l'attention et le suivi de leur dossier par un agent local formé à cet effet. Au vue de la crise sanitaire et de ses conséquences, nous devrions assister dans les prochains mois à une montée en puissance de la demande de la part des habitants ».

### **« FRANCE SERVICE » : UN DISPOSITIF NATIONAL**

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. En créant ce label, l'Etat souhaite établir des règles pour garantir sur l'ensemble du territoire un même niveau d'accès et de qualité de services aux citoyens.

Ce guichet unique, permet d'accompagner sur les démarches des partenaires de l'Etat, ainsi que de nombreux partenaires locaux. A l'initiative des acteurs locaux, France Services permet de créer un lieu de vie, une maison commune qui propose une offre nouvelle de services culturels, sociaux, économiques ou éducatifs. Le projet de Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais correspondait dès sa réflexion à cette volonté de mutualisation et de simplification des services à la population. Il était donc naturel de candidater à l'obtention du label France Services.

### **DES ESPACE PERMANENCES**

La Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais regroupe plusieurs administrations dans un lieu unique. Au quotidien, ce sont 5 organismes : Grand Cubzaguais Communauté de Communes, la Mission Locale Haute Gironde, la Trésorerie, le SIAEPA et l'AMSAD.

Pour enrichir l'offre de services, 25 organismes différents (Pôle Emploi, CARSAT, Info Droits, MSA, CCI, Conciliateur de justice, ADIL...) proposent des permanences régulières sur rendez-vous pour répondre aux besoins en matière de santé social, d'accès à l'emploi, d'accès aux droits, d'aide au logement et d'accompagnement des entreprises. Gaëlle PROVOST, explique que « lorsque les usagers nous ont identifié, ils reviennent très souvent car ils découvrent que d'autres organismes et services existent au sein de la Maison des Services Publics ».

**+ D'INFORMATIONS :**  
**Maison des Services Publics**  
**365 avenue Boucicaud**  
**33240 Saint-André-de-Cubzac**  
**0557439637**

## Rappels...

### Travaux sonores de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



### Information

Conformément au règlement de voirie de la commune et au règlement de collecte adopté par le SMICVAL, les conteneurs d'ordures ménagères doivent être placés sur le domaine public la veille au soir ou le jour de la collecte, et retirés au plus tard le soir même du ramassage.

**Vos bacs à déchets ne doivent pas être stockés sur le domaine public.**

***Pensez à rentrer vos poubelles !***

### Interdiction d'incinération des déchets verts

L'incinération des déchets verts nuit à l'environnement (émission de substances polluantes), au voisinage (odeurs, fumées) et à la santé (particules véhiculant des composés cancérigènes). A titre d'exemple, 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre rejettent autant de particules qu'un parcours de 37900 km effectué avec une voiture essence ou 9800



km avec une voiture diesel. Pour renforcer les dispositifs déjà mis en place, le Maire ne peut plus accorder de dérogations aux particuliers. C'est pourquoi le brûlage est passible de 450€ d'amende. Il est important d'entretenir les terrains vous appartenant pour éviter la propagation des incendies, que le terrain soit habité ou non. Nous vous rappelons, en complément, qu'il est strictement interdit d'utiliser des « lanternes volantes » (non dirigé et comprenant une source de chaleur active) et ceci quelle qu'en soit la dénomination commerciale.

## Urbanisme

### Pour faire des travaux, quelles autorisations demander ?

Il existe deux types de demandes : la déclaration préalable ou le permis de construire. Le choix entre ces demandes dépend du projet, de sa surface au sol et du PLU

de la commune. Renseignez-vous auprès du service urbanisme.



### Pour créer un abri de jardin, quelle est la réglementation ?

Pour construire un abri de jardin, vous devez vérifier sur le P.L.U. les règles à suivre sur votre parcelle (implantation, hauteur, emprise au sol...). Ensuite, vous devez connaître la surface de construction de votre abri pour pouvoir obtenir une autorisation : En dessous de 5m<sup>2</sup>, pas d'autorisation, entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup>, il est

soumis à une déclaration préalable ; au delà de 20m<sup>2</sup>, un permis de construire sera nécessaire.



### Doit-on déclarer l'installation d'un puits dans son jardin ?

Depuis le 1er janvier 2009, tous les prélèvements d'eau souterraine (puits ou forage) existants ou en projet doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.



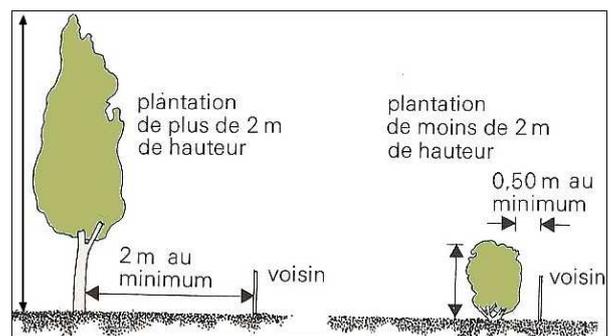
### Quelle règle pour installer une piscine ?

Si vous comptez construire une piscine, vous devrez déposer une déclaration préalable de travaux en mairie et installer un dispositif de sécurité normalisé pour les piscines privées enterrées non closes.



### Quelle est la hauteur autorisée d'une haie entre deux propriétés ?

En l'absence de réglementation locale (inscrite au PLU) c'est le Code Civil qui s'applique (article 671). Celui-ci prévoit que les arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 mètres, à l'âge adulte, doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété ; ceux ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 0,5 mètre.



Concernant l'urbanisme et la voirie, les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie de Val-de-Virvée ou par e-mail à l'adresse : [urbanisme@valdevirvee.fr](mailto:urbanisme@valdevirvee.fr) Vous pouvez aussi y poser toutes vos questions. Tous les documents sont disponibles sur le site internet : [www.valdevirvee.fr](http://www.valdevirvee.fr).

## Urbanisme, suite...

### Comment installer une clôture ?

Votre clôture doit être établie à l'extrême limite de votre propriété et ne pas empiéter sur le terrain du voisin. La réalisation d'une clôture peut être soumise à



déclaration préalable, si le PLU le précise. La hauteur doit respecter les normes définies au PLU. Si vous êtes en lotissement, le cahier des charges peut vous imposer des conditions plus contraignantes (couleur, hauteur...). À noter : vous ne pouvez clore votre terrain si votre voisin a un droit de passage.

### Quelle est la réglementation concernant les arbres qui dépassent d'une propriété sur le domaine public ?

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies plantées de manière que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.

### Peut-on couper les branches d'arbres de la maison voisine qui touchent mon toit ?

Le Code Civil (article 673) ne vous autorise pas à couper les branches de l'arbre du voisin surplombant votre propriété, mais vous êtes en droit de lui demander de le faire.

### Doit-on entretenir le fossé devant sa maison ?

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes

nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (articles 640 et 641 du Code Civil). Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval.



C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (article L 215 du Code de l'Environnement).

## Démarches Administratives

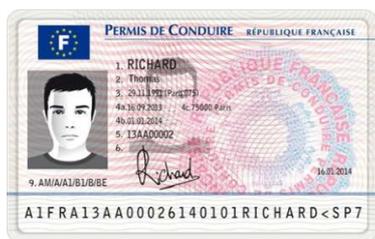
### Carte d'identité et passeport

Les demandes doivent être déposées sur rendez-vous auprès des communes qui proposent ce service. Pour les connaître rendez-vous a cette adresse: <https://passeport.ants.gouv.fr>

Les communes les plus proches étant Saint-Savin et Saint-André-de-Cubzac

Vous devez effectuer une pré-demande par Internet sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

[www.predemande-cni.ants.gouv.fr](http://www.predemande-cni.ants.gouv.fr)



### Permis de conduire et carte grise

Les démarches concernant les permis de conduire et l'immatriculation des véhicules s'effectuent désormais totalement sur internet :

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

### Inscription sur liste électorale

Les nouveaux habitants arrivant sur la commune doivent venir à la Mairie se faire inscrire sur les listes électorales. Pour cela, il faut être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques. Si vous souhaitez vérifier si vous êtes inscrits sur la liste électorale de la commune :

1. Se rendre sur le site service public à l'adresse suivante : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)
2. L'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, son nom et prénom(s), son sexe et sa date de naissance).
3. S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.
4. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

**BIENTÔT 16 ANS !  
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## PACS

La loi de modernisation de la justice a transféré l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) à l'officier d'état civil de la Mairie.

Plus d'informations : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Alerte SMS

Le service d'alerte SMS est actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter la page :

[www.valdevirvee.fr/alertes.html](http://www.valdevirvee.fr/alertes.html)

## Transport à la demande

Le Grand Cubzaguais Communauté de Communes (G3C) et la Région Nouvelle-Aquitaine proposent un service de transport à la demande car il est nécessaire de permettre aux personnes en perte d'autonomie, souffrant d'un handicap ou en insertion sociale ou professionnelle, sans permis ou sans moyen de locomotion, de se déplacer au quotidien.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Demandez la carte TRANSGIRONDE PROXIMITÉ auprès de la G3C. Après acceptation de votre dossier réservez votre transport par téléphone au 0 974 500 033 puis tapez « 2 » (prix d'un appel local). Le véhicule passe vous chercher à domicile à l'heure convenue (délai de plus ou moins 15 minutes). Présentez votre carte et payez votre voyage directement au conducteur. TRANSGIRONDE PROXIMITÉ vous dépose à destination ou vous connecte à un réseau de transport public vous permettant d'atteindre votre destination. TARIFS : 4,20€ l'aller/retour - 2,60€ l'aller simple - 0,30€ l'aller simple (tarifs sous conditions de ressources).

### POUR ALLER OÙ ?

Le service est disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h. Samedi matin : marchés de Saintt-André-de-Cubzac et de Blaye. Pas de circulation les jours fériés.

- Dans le Grand Cubzaguais : toutes destinations, vers les lignes TransGironde ou la gare TER la plus proche ;
- En dehors du Grand Cubzaguais, vers les destinations suivantes :
  - Bordeaux Métropole, hôpitaux et cliniques
  - Pour Libourne, hôpital et médecins spécialistes
  - Pour Blaye, hôpital, centre médical et de radiologie, laboratoires d'analyses médicales, cardiologue Daney et le marché (samedi matin) ainsi que le centre commercial (mardi matin et jeudi après midi).

### OÙ S'INFORMER ?

Mme Christine CHAPOUTY Tél. : 05 57 94 06 80 - [c.chapouty@grand-cubzaguais.fr](mailto:c.chapouty@grand-cubzaguais.fr)



## MAIS QUE SE PASSE-T-IL ?

Lors du précédent numéro, nous vous faisons part de notre interrogation en constatant l'immobilisme actuel ! Certains se satisfont du saupoudrage, ou de quelques réalisations, qui ne l'oublions pas, pour la plupart, avaient déjà été engagées par l'équipe précédente. D'autres, au fil de nos rencontres, ont été nombreux à constater qu'il ne se passe rien !

Comment en sommes-nous arrivés là ? L'impréparation et la crise sanitaire ne peuvent pas en être la seule cause. A la tête de notre commune, il y a des élus de longue date, ils sont censés avoir l'expérience, connaître les rouages et être en capacité d'agir. Et bien non !

Aujourd'hui, les décisions sont opportunistes et dictées par la simple gestion. Il n'y a pas de vision à long terme.

Quelle ambition pour VAL-DE-VIRVEE, 3ème commune de l'arrondissement de BLAYE, qui selon le prochain SCOT ne sera qu'un pôle secondaire. Cela veut dire tout simplement que nous ne serons pas prioritaires dans le développement des services par exemple.

Heureusement, depuis cette rentrée, le monde associatif reprend ses activités. Bravo à l'engagement de tous les bénévoles qui œuvrent à faire vivre le lien social.

## Nos actions

*Difficile de vous donner de la matière quand il ne se passe rien. Depuis la parution du dernier magazine, seules deux séances du conseil municipal pour délibérer sur les affaires courantes.*

### **Ce qui nous interroge :**

- \* La réalisation d'une charte des associations sans les avoir sollicitées pour l'écrire (abstention sur le vote)
- \* La précipitation à réaliser un PLU

### **Ce que nous avons refusé :**

- \* Le non transfert de la compétence PLU à la Communauté des Communes du Grand Cubzaguais (G3C).
- \* la dépense prévue de 45 000€ sur 3 ans pour la location des illuminations de Noël.

### **Ce que nous avons soutenu :**

- \* L'acquisition d'un local commercial sur la commune déléguée de Salignac, en souhaitant qu'il permette l'implantation d'une nouvelle offre commerciale.
- \* La titularisation d'un certain nombre d'agents.
- \* L'acquisition de foncier pour l'agrandissement du cimetière de Aubie.

### **Ce à quoi nous nous sommes formés :**

- \* La réglementation d'installation des logements sociaux (loi SRU)

## Entretien de la commune : Comment en sommes-nous arrivés là ?

La majorité a décidé la location des décorations de Noël : 15 000 €/an pendant 3 ans ! Avec la même somme, nous aurions pu en faire des choses : augmenter le budget alloué aux enfants dans nos écoles, accompagner un programme culturel, faire construire une nouvelle aire de jeux, mettre en place un budget participatif pour un projet porté par les habitants ou bien recruter du personnel pour l'entretien efficace de la commune, ...

A moins que les guirlandes de Noël ne soient là pour nous faire oublier.... Oublier que vous avez été nombreux à vous plaindre de l'entretien des cimetières, nombreux à vous plaindre de l'entretien des trottoirs, nombreux à constater l'état des espaces verts et de la base de loisirs, nombreux à demander une attention à la sécurité routière, ...

Chacun jugera ou se souviendra ...

### **PLU**

La majorité a engagé la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme à VAL-DE-VIRVEE. Mais pourquoi autant de précipitation, pour quel intérêt et dans quel but ?

Voilà les questions qui méritaient un véritable débat ! Voilà des questions autour desquelles les habitants auraient pu échanger et donner leur avis.

Le seul argument avancé est l'harmonisation des règles. Mais est ce suffisant ? Dans une commune,

il y a des diversités? souvent dues à l'histoire, qui doivent être prises en compte et qui font la particularité de nos territoires.

Il y a aussi des lois qui s'imposent à nous et qui nécessitent de réfléchir autrement.

En 2019, un projet de territoire a été élaboré à VAL-DE-VIRVEE et il sert de ligne directrice pour le prochain PLU. En même temps, nous sommes frappés par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui impose 25% de logement sociaux à 2037.

Comment VAL-DE-VIRVEE va-t-elle relever le défi d'un développement démographique programmé ? Comment sera-t-il envisagé sur l'ensemble du territoire de la commune ? De façon concentrée ou répartie ?

Il nous est difficile d'accepter que cela se fasse dans une certaine précipitation et avec toujours la même vue à court terme. Nous pensons qu'il fallait prendre le temps d'en parler, le temps de vous écouter, le temps de créer les partenariats nécessaires. Mais c'était illusion puisque les orientations sont déjà arrêtées et qu'il n'y aura pas de place à une véritable concertation.

## **La voix de Val de Virvée dans l'intercommunalité.**

La Communauté des Communes du Grand

Cubzaguais (G3C) élabore son projet de territoire avec pour objectif de définir une politique de l'habitat, du développement résidentiel et économique. Elle réfléchit aussi à son offre de services et à ses équipements structurants. Cette réflexion se veut partagée avec toutes les communes, tous les élus et les citoyens.

A VAL-DE-VIRVEE, la majorité se fait discrète, voire atone sur ces sujets ou clairement opposée quand il s'agit du projet de Plan local d'Urbanisme Intercommunal.

Pourtant, l'histoire est là ! Les communes fondatrices de VAL-DE-VIRVEE ont été des partenaires majeurs du développement des politiques communautaires. En s'opposant au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la majorité municipale a rompu ce lien particulier. Cette attitude est une première dans l'histoire de l'intercommunalité qui, depuis décembre 2000, date de sa création, s'est construite avec l'adhésion et le soutien sans faille des communes historiques de VAL-DE-VIRVEE.

Ce choix est aussi révélateur de la défiance envers la Communauté de Communes et d'une absence de réflexion sur les enjeux à moyen et long terme.

Pourquoi cette même Communauté de Communes favoriserait-elle, à l'avenir, l'implantation d'équipements collectifs sur une commune qui lui tourne le dos ? En se comportant ainsi, comment pourrions-nous faire appel à la solidarité de l'intercommunalité ?

## De la perversité des réseaux sociaux .....

Depuis les années 2000, les réseaux sociaux se sont développés de manière exponentielle avec aujourd'hui plus de 4 milliards d'adeptes et plus de 6 heures par jour passées sur Internet par leurs utilisateurs.

Si l'objectif initial de ces réseaux : diffuser l'information au plus grand nombre, était louable, on peut cependant s'interroger sur l'utilisation qui en est faite aujourd'hui.

En effet, on ne compte plus les espaces d'expression qui ne diffusent principalement que des « fake news » ou ne servent qu'à propager invectives et certitudes, au détriment de toute discussion constructive et sans aucun égard pour les gens qu'ils salissent.

Dans son livre « Le courage de la Nuance », Jean BIRNBAUM fait une analyse très pertinente de la brutalité du débat public et de l'absence de plus en plus prégnante d'espaces de discussions apaisées et constructives.

Il cite d'ailleurs Albert CAMUS qui, en 1955, dans son ouvrage « Le Siècle de la Peur » sur le climat délétère d'après-guerre, avait une analyse que l'on pourrait tout à fait transposer à notre société contemporaine tant elle paraît visionnaire :

**« Nous vivons dans le monde de l'abstraction, celui des bureaux et des machines, des idées absolues et des messianismes sans nuances. Nous étouffons parmi les gens qui pensent avoir absolument raison »**

Pourtant, n'est-ce pas de cela dont notre société aurait le plus besoin : réapprendre à échanger en dehors des réseaux sociaux, ne plus avoir à prendre systématiquement position, savoir accepter les différences, ..... et s'en enrichir....

Christophe MARTIAL

Pour le groupe de la Majorité Municipale

Nov. 2021	Dec. 2021	Jan. 2022	Fev. 2022	Mar. 2022	Avr. 2022	Mai. 2022	Jui. 2022	Jul. 2022	Aou. 2022	Sep. 2022	Oct. 2022
Lun. 01 (Férié)	Mer. 01	Sam. 01 (Férié)	Mar. 01	Mar. 01	Ven. 01	Dim. 01 (Férié)	Mer. 01	Ven. 01	Lun. 01	Jeu. 01	Sam. 01
Mar. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Mer. 02	Mer. 02	Sam. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Sam. 02	Mar. 02	Ven. 02	Dim. 02
Mer. 03	Sam. 04	Lun. 03	Jeu. 03	Jeu. 03	Dim. 03	Mar. 03	Ven. 03	Dim. 03	Mer. 03	Sam. 03	Lun. 03
Jeu. 04	Dim. 05	Mar. 04	Ven. 04	Ven. 04	Lun. 04	Mer. 04	Sam. 04	Lun. 04	Jeu. 04	Dim. 04	Mar. 04
Ven. 05	Lun. 06	Mer. 05	Sam. 05	Sam. 05	Mer. 05	Mer. 05	Dim. 05	Mar. 05	Ven. 05	Lun. 05	Mer. 05
Sam. 06	Mar. 07	Mer. 06	Dim. 06	Dim. 06	Mer. 06	Jeu. 05	Lun. 06	Mer. 06	Sam. 06	Mar. 06	Jeu. 06
Dim. 07	Mer. 08	Jeu. 06	Lun. 07	Mar. 08	Jeu. 07	Ven. 06	Mer. 07	Jeu. 07	Dim. 07	Mer. 07	Mer. 07
Lun. 08	Jeu. 09	Ven. 07	Mar. 08	Mer. 09	Ven. 08	Jeu. 07	Mar. 07	Ven. 08	Lun. 08	Jeu. 08	Ven. 08
Mar. 09	Ven. 10	Sam. 08	Mer. 09	Mer. 09	Sam. 09	Sam. 07	Mer. 08	Sam. 09	Mar. 09	Mer. 09	Mer. 09
Mer. 10	Sam. 11	Dim. 09	Jeu. 10	Jeu. 10	Dim. 10	Dim. 08 (Férié)	Jeu. 09	Mer. 10	Mer. 10	Sam. 10	Dim. 10
Jeu. 11 (Férié)	Dim. 12	Lun. 10	Ven. 11	Ven. 11	Lun. 11	Lun. 09	Ven. 10	Lun. 11	Ven. 11	Dim. 11	Lun. 11
Ven. 12	Lun. 13	Mer. 11	Mar. 12	Mar. 12	Mer. 12	Mar. 10	Sam. 11	Mer. 12	Ven. 12	Mer. 11	Mer. 12
Sam. 13	Mer. 14	Mer. 12	Dim. 13	Dim. 13	Mer. 13	Mer. 11	Dim. 12	Mar. 12	Sam. 13	Dim. 12	Mer. 13
Dim. 14	Mer. 15	Jeu. 13	Lun. 14	Lun. 14	Jeu. 14	Jeu. 12	Mer. 13	Lun. 13	Ven. 14	Mer. 13	Mer. 14
Lun. 15	Jeu. 16	Ven. 14	Mar. 15	Mar. 15	Ven. 15	Ven. 13	Lun. 14	(Férié)	Dim. 14	Jeu. 14	Jeu. 15
Mar. 16	Ven. 17	Dim. 16	Mer. 16	Mer. 16	Sam. 16	Dim. 15	Mer. 15	Ven. 15	Lun. 15 (Férié)	Ven. 16	Ven. 16
Mer. 17	Sam. 18	Lun. 17	Jeu. 17	Jeu. 17	Dim. 17 (Férié)	Lun. 16	Jeu. 16	Sam. 16	Mar. 16	Mer. 17	Sam. 17
Jeu. 18	Dim. 19	Mer. 18	Ven. 18	Ven. 18	Ven. 18 (Férié)	Mar. 17	Mer. 16	Dim. 17	Mer. 17	Dim. 18	Mer. 18
Ven. 19	Lun. 20	Mer. 19	Mar. 19	Mar. 19	Lun. 18	Mer. 18	Mer. 15	Lun. 18	Mer. 17	Lun. 19	Mer. 19
Sam. 20	Mar. 21	Jeu. 20	Dim. 20	Dim. 20	Mer. 19	Jeu. 19	Mer. 19	Mer. 20	Ven. 19	Mer. 20	Mer. 20
Dim. 21	Mer. 22	Ven. 21	Mar. 22	Mar. 22	Mer. 20	Ven. 20	Mer. 21	Mer. 21	Sam. 20	Mer. 21	Mer. 21
Lun. 22	Jeu. 23	Sam. 22	Mer. 23	Mer. 23	Jeu. 21	Sam. 21	Mer. 22	Ven. 22	Lun. 22	Jeu. 22	Dim. 22
Mar. 23	Ven. 24	Dim. 23	Jeu. 24	Jeu. 24	Ven. 22	Dim. 22	Jeu. 23	Mar. 23	Mer. 23	Mer. 23	Ven. 23
Mer. 24	Sam. 25 (Férié)	Lun. 24	Ven. 25	Ven. 25	Dim. 24	Mar. 24	Ven. 24	Lun. 24	Jeu. 25	Mer. 24	Dim. 24
Jeu. 25	Dim. 26	Mer. 25	Sam. 26	Sam. 26	Lun. 25	Mer. 25	Sam. 25	Mar. 26	Jeu. 25	Lun. 25	Mer. 25
Ven. 26	Lun. 27	Jeu. 26	Dim. 27	Dim. 27	Mar. 26	Jeu. 26 (Férié)	Lun. 26	Mer. 27	Ven. 26	Mer. 27	Mer. 27
Sam. 27	Mar. 28	Ven. 27	Lun. 28	Lun. 28	Mer. 27	Ven. 27 (Férié)	Mar. 28	Jeu. 28	Sam. 27	Jeu. 28	Mer. 28
Dim. 28	Mer. 29	Sam. 29	Mar. 29	Mar. 29	Jeu. 28	Ven. 27	Mer. 29	Mer. 29	Dim. 28	Jeu. 29	Ven. 28
Lun. 29	Jeu. 30	Dim. 30	Ven. 30	Ven. 30	Ven. 29	Sam. 28	Jeu. 30	Sam. 30	Lun. 29	Jeu. 30	Dim. 30
Mar. 30	Ven. 31	Lun. 31	Lun. 31	Jeu. 31	Sam. 30	Mar. 31	Jeu. 30	Dim. 31	Mar. 31	Ven. 30	Lun. 31

Les non-recyclables, Ordures ménagères

Les recyclables, Papier & Emballages

Les restes alimentaires, Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT) ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée

# Informations Utiles

En raison des incertitudes et des annulations dues à la crise sanitaire vous retrouverez votre agenda des manifestations sur le site internet de la commune. Nous nous efforçons de le mettre à jour en fonction des différentes restrictions qui sont appliquées.

[www.valdevirvee.fr/manifestations.html](http://www.valdevirvee.fr/manifestations.html)

## Numéros d'urgence



Pompiers : .....	18
SAMU : .....	15
Gendarmerie : .....	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti Poison : .....	05 56 96 40 80
SOS Médecin : .....	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde : .....	3237
Enfance maltraitée : .....	119
Violence Femmes Info : .....	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées : .....	0800 020 528

**BIENTÔT 16 ANS !  
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

